Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 93 (1985)

Artikel: La note historique "perdue" de Gleyre sur Les Romains passant sous le

joug

Autor: Hauptman, William

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-69143

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La note historique «perdue» de Gleyre sur Les Romains passant sous le joug

WILLIAM HAUPTMAN

Le succès obtenu par Charles Gleyre avec son remarquable tableau Le Major Davel fut tel que le Conseil d'Etat décida le 4 octobre 1850 de lui commander pour le Musée Arlaud une seconde peinture qui lui fasse pendant¹. Bien que le Conseil eût espéré voir le nouveau tableau achevé en l'espace de deux ans, il fallut attendre l'été de 1858 pour voir arriver à Lausanne Les Romains passant sous le joug. Comme on sait, cette œuvre énorme suscita parmi les connaisseurs et dans le grand public un enthousiasme rarement égalé dans le canton de Vaud². Pourtant, en dépit de ce succès et d'une iconographie patriotique captivante, elle n'a que peu retenu l'attention de la recherche scientifique, en partie à cause de la dispersion des documents et de l'absence de lettres cruciales qui permettent de retracer sa genèse et sa réception³.

Quoi qu'il en soit, l'un des aspects les plus curieux et intéressants de l'exposition des *Romains* à Lausanne en 1858 est le fait que dans ce cas unique, Gleyre lui-même a fourni une description documentaire précise de l'événement historique qu'il avait représenté.

N.B. Pour la préparation de cet article, nous aimerions remercier le Fonds national de la recherche scientifique, ainsi que M. Dario Gamboni, auteur de la traduction.

¹ Registre des délibérations du Conseil d'Etat du canton de Vaud (abrégé RD), livre 148, n° 41, séance du 4 octobre 1850, p. 492-3 (Archives du Conseil d'Etat, Lausanne).

² Pour les détails, voir Emile Bonjour, Le Musée Arland, 1841-1904, Lausanne 1905, p. 48 s. (sera abrégé: Bonjour).

³ L'histoire du tableau, telle qu'elle ressort des nouveaux documents découverts à son sujet, sera exposée dans le catalogue raisonné de l'œuvre de Gleyre que prépare l'auteur.

Cette analyse est demeurée peu connue des chercheurs, et il semble même qu'elle ait échappé à l'attention des plus proches amis du peintre: son biographe Charles Clément n'en fait aucune mention, non plus que le poète Juste Olivier, qui avait rendu de fréquentes visites à l'artiste au cours de la préparation et de l'exécution du tableau⁴. La première indication de l'existence de ce texte se trouve chez Gleyre lui-même, dans une lettre adressée en août 1858 au directeur de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, en réponse à une question sur la date d'arrivée des *Romains* à Lausanne. Gleyre écrit à ce sujet:

«Voici la note historique sur le sujet du tableau que j'ai expédié par le chemin de fer samedi 14 de ce moi [sic]. Si vous la jugiez à propos, elle poura [sic] être imprimée dans le livret du Museum.»⁵

Les dossiers de la Commission et ceux du Conseil d'Etat ne contiennent aucun document précisant qui avait demandé ce texte à Gleyre et pourquoi. La Commission semble ne pas avoir eu davantage l'habitude de réclamer une note descriptive que Gleyre d'en fournir une. On peut supposer que l'iconographie peu connue d'un tableau représentant la victoire de Divicon sur les forces romaines justifiait la demande d'une analyse qui en explique la nature, mais l'origine précise de ce texte demeure enveloppée de mystère.

L'utilisation de ce texte n'était pas réglée par son envoi à la Commission, puisque à ce moment le Musée Arlaud ne possédait pas de livret officiel de sa collection, si l'on excepte une brève liste imprimée. La Commission discuta de ce problème le 8 septembre et parvint à la décision suivante:

«La note historique transmise par M. Gleyre sur ce tableau sera imprimée, à un assez grand nombre d'exemplaires et livrée au public, moyennant une légère finance. On demandera à cet effet l'autorisation au Département de l'Intérieur...»⁶

Dans le même temps, la Commission s'était adressée à Corbaz et Rouiller fils, alors au 20, escaliers du Marché, pour demander une

⁴ Charles Clément, Gleyre, étude biographique et critique, Genève, Neuchâtel et Paris 1878, p. 264-274; les lettres d'Olivier se trouvent à la Bibliothèque cantonale et universitaire, Département des manuscrits (abrégé BCU/DM), IS 1905, dossiers pour les années 1850-1858.

⁵ Archives cantonales vaudoises, Lausanne (abrégé ACV), K XIII/63.

⁶ Commission des beaux-arts, procès-verbaux des séances, n° 21, item 1, ACV, K XIII/54².

estimation des frais d'impression. Ils répondirent le 21 septembre qu'une brochure pourrait être imprimée en 4 pages «caractère petit romain n° 2, interligné de 3 points, sur papier fin et fort», au prix de 15 francs pour mille exemplaires, 11 francs pour un autre mille, et 8 francs pour 30 à 40 exemplaires «mise en tableau» — c'est-à-dire en affiches ou placards —, soit un total de 34 francs. Au dos de cette estimation se trouve une note du 24 septembre, probablement due à un membre de la Commission, qui demande l'approbation pour 2000 exemplaires imprimés⁷.

Quelques jours plus tard, la Commission reçut une lettre de l'éditeur Alexandre Michod⁸ demandant la permission de mettre en vente pendant l'exposition une autre brochure consacrée au tableau de Gleyre⁹. Cette notice consistait en une description de la peinture faite par William Reymond au cours d'une brève visite à l'atelier de Gleyre, description tout d'abord publiée dans le *Journal de Genève* du 8 août 1857 et réimprimée par Michod en septembre 1858¹⁰. La Commission répondit à la requête de Michod le 30 septembre en déclarant qu'elle allait considérer la question¹¹; mais elle souhaitait évidemment éviter toute concurrence à la brochure de Gleyre et adressa le même jour au Conseil d'Etat une requête officielle lui demandant d'autoriser la publication de 2000 exemplaires du texte du peintre¹². Le Conseil discuta cette question dans sa séance du 2 octobre et approuva le projet¹³.

min, Ph. Bridel, Monneron, ainsi que des œuvres de jeunesse de M^{me} de Staël.

⁹ La lettre se trouve aux ACV, K XIII/63; la réception de la lettre est notifiée dans les procès-verbaux de la Commission, nº 22, item 12, 29 septembre 1858.

12 Idem, nº 2083.

Archives du Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne, A 1858, dossier 3.
 Michod était un éditeur actif à Lausanne, où il publiait dans les années 1850 la Feuille populaire de la Suisse romande et Au Foyer Romand. Ces petites revues reprenaient souvent des articles d'intérêt local dus à des auteurs comme Vullie-

¹⁰ Michod publia l'article dans Au Foyer Romand, IIIe série, no 2, 1858, p. 123-126. Reymond (1823-1880) était un journaliste connu, autrefois rédacteur de la revue satirique La Guêpe et plus tard professeur d'esthétique à Lausanne et Genève. C'était un ami intime de Gleyre, qui avait écrit plusieurs articles sur ses œuvres.

¹¹ Commission, copie des lettres, nº 2091.

¹³ RD, livre 160, item 25, p. 515. Le président du Conseil d'Etat était Delarageaz. L'approbation du Conseil fut notée dans la séance du 14 octobre de la Commission, procès-verbaux, n° 23, item 11; la Commission demanda à son propre vice-président, M. Gay, de s'occuper des détails de la publication.

Le manuscrit fut ainsi rapidement transmis à Corbaz et Rouiller pour impression et, dans sa séance du 10 novembre, la Commission enregistra que la brochure était prête¹⁴. Elle proposa en outre de la vendre au public au prix de 5 centimes l'exemplaire, le produit de la vente revenant à la concierge du Musée Arlaud, M^{me} Delessert. Le 13 novembre, le Conseil d'Etat notait que:

«Suivant son préavis, le Département propose de remettre ces exemplaires à M^{me} Delessert, concierge du musée, qui serait autorisée à les vendre à son profit à raison de cinq centimes pièce; il pense, avec la Commission, que ce serait une rémunération justifiée par le surcroît d'occupations dont ce tableau a été l'occasion pour la dame Delessert, laquelle a d'ailleurs montré la meilleure volonté vis-à-vis du public nombreux qui se pressait pour le visiter.»¹⁵

M^{me} Delessert vendit tous les exemplaires qui lui avaient été remis, si bien qu'au début de 1859 il n'existait apparemment plus aucun exemplaire disponible à Lausanne ou ailleurs. La brochure fut ainsi oubliée, et on n'en trouva aucune mention dans la presse suisse ou française pendant la vie de Gleyre; dans les études parues sur le tableau au cours des trente années suivantes, aucun auteur ne paraît même avoir su que Gleyre eût jamais rédigé un texte descriptif. Ce n'est qu'en 1888, dans un petit article de journal consacré aux tableaux du Musée Arlaud, que l'existence de ce texte fait à nouveau surface. A propos d'une autre œuvre, Philippe Cherix, professeur à Nyon, y écrit:

«Ce que l'on ignore, c'est que Gleyre a préparé sur [le] tableau une note historique destinée à figurer dans le livret du musée de peinture... Nous avons retrouvé cette note et nous la reproduirons textuellement dans un prochain article.» 16

Il apparaît que Cherix n'avait pas seulement trouvé le texte de Gleyre, mais qu'il devait également avoir vu la lettre adressée par le peintre en août 1858 à la Commission. Cependant, pour une raison inconnue, Cherix ne devait pas publier comme promis la note de Gleyre, et la brochure fut à nouveau oubliée jusqu'en 1905, lorsque Cherix lui-même écrivit au directeur du Musée, Emile

¹⁶ La Revue, nº 230, 27 septembre 1888, p. 3.

¹⁴ Commission, procès-verbaux, n° 25, item 4.

¹⁵ RD, livre 161, item 99, p. 31. La concierge était M^{me} Louis-Jean Baptiste Delessert, femme du premier concierge du Musée Arlaud (de 1841 à sa mort en 1851).

Bonjour, pour l'informer qu'il avait vu la notice parmi les papiers du Département de l'instruction publique¹⁷. A cette époque, Bonjour préparait son texte sur l'histoire du Musée, travail qui fournit de nombreux renseignements sur les liens de Gleyre avec le canton, et il désirait naturellement inclure dans son ouvrage la note de Gleyre. Il ne put cependant en trouver un exemplaire dans les archives du Musée, et Cherix ne fut apparemment pas non plus en mesure de lui en fournir un. Le 9 mars 1905, Bonjour écrivit dans le même but à l'archiviste cantonal, à divers amis et collectionneurs ainsi qu'à la famille de Godefroy de Blonay, conservateur du Musée en 1858, sans obtenir de réponse positive18. Les 21 et 23 mars, il s'adressa encore à divers amis et collègues, et même à la Bibliothèque fédérale à Berne, sans plus de résultat. Le 11 avril, il demanda au fils de Charles Clément, Frédéric, si la brochure se trouvait parmi les papiers de son père, indiquant qu'il avait déjà mené des recherches dans les bibliothèques et les archives en Suisse et à l'étranger; Clément ne put pas davantage en découvrir d'exemplaire parmi les milliers de documents et de lettres conservés par son père¹⁹. Finalement, en juin 1905, Bonjour recourut à une annonce placée dans la Revue historique vaudoise dans l'espoir qu'un lecteur ait préservé un exemplaire de la brochure:

«C'est le dernier espoir que l'on ait de sauver de l'oubli cette notice qui devrait interpréter fidèlement la pensée de Gleyre.»²⁰

Bonjour dut conclure à un échec et se plaignit amèrement dans son histoire du Musée qu'aucun exemplaire du texte ne parût exister encore²¹.

Le conservateur et l'archiviste ignoraient toutefois qu'une copie du texte de Gleyre se trouvait bel et bien dans les archives cantonales; mais le manuscrit en question n'était pas de la main de Gleyre, et ne portait aucune indication attestant que le peintre en était l'auteur, ou qu'il s'agissait du texte publié en brochure²². On

¹⁷ Cette lettre n'a pas été conservée, mais Bonjour la mentionne dans un rapport du 10 février 1905 au Département de l'instruction publique: la lettre de Bonjour se trouve dans son Copie de Lettres, livre 2, p. 45 aux Archives du Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.

¹⁸ *Idem*, p. 46-49. ¹⁹ *Idem*, p. 58.

²⁰ *RHV*, XIII, 1905, p. 223.

²¹ Bonjour, *op. cit*. ²² ACV, K XIII/63.

avait oublié d'autre part que deux extraits de celle-ci avaient paru indépendamment en 1858: le premier dans le *Nouvelliste vaudois* du 28 août, avec une note expliquant que l'auteur en était «notre peintre national lui-même» et que sa publication devait permettre aux lecteurs de se faire une idée de l'œuvre avant qu'elle fût exposée²³; le second dans la description du Musée d'un guide de Lausanne, mais sans indication sur son origine²⁴.

Par un curieux détour dans l'histoire de la brochure oubliée, Bonjour devait finalement réussir à connaître ce texte, mais seulement quelque trente-six années après sa recherche initiale. Le 19 juin 1941, il reçut une lettre d'Alfred Roulin, directeur de la Bibliothèque cantonale, qui lui écrivait:

«Un heureux hasard m'a fait trouver, dans les papiers de l'ancien archiviste cantonal Antoine Baron, un exemplaire de la notice publiée par le Musée Arlaud en 1858 sur Les Romains passant sous le joug...»²⁵

Le texte avait été conservé en effet dans les dossiers Baron, mais — ce que Bonjour et Roulin ignoraient — en deux exemplaires dans deux collections séparées tenues par l'archiviste²⁶. Ce sont ces sources qui nous permettent aujourd'hui de publier le texte dans son intégralité, pour la première fois depuis sa parution et sa vente en 1858.

Gleyre a-t-il réellement écrit le texte dont nous disposons? Il est loisible d'en douter en l'absence de tout document permettant de l'infirmer ou de le confirmer. On sait que Gleyre n'aimait pas les descriptions explicites de ses œuvres, mais il n'était pas opposé à l'utilisation de textes littéraires destinés à aider le spectateur à les approcher. Dans la plupart des cas, Gleyre recourait à des amis pour l'élaboration de tels supports descriptifs. Pour *Le Soir*, en 1843, il avait demandé à Prosper Mérimée de chercher chez Anacréon une source adéquate, sans doute afin de l'inclure dans le livret

²³ Nouvelliste vaudois, nº 23, 28 août 1858, p. 3.

Quelques renseignements sur Lausanne et le canton de Vaud, Lausanne 1858, p. 35.
 BCU/DM, IS 2228². Pierre-Antoine Baron fut archiviste cantonal de 1838
 1864; Aymon de Crousaz lui succéda.

²⁶ BCÚ/DM, Dossiers Baron, cote F¹⁸, II, nº 183 et Catalogue de musées, de bibliothèques vaudoises, d'expositions, de ventes, d'objets d'art... un recueil signé Baron et daté du 14 octobre 1863, actuellement conservé au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Je remercie M^{11e} Anne Geiser de me l'avoir signalé.

du Salon²⁷, et pour le *Major Davel*, il s'était appuyé sur l'immense connaissance du sujet que possédait Juste Olivier²⁸. Quant à l'origine de la documentation historique des *Romains*, Clément indique que Gleyre avait demandé l'avis de Mérimée ainsi que celui de l'historien Henri Martin. Ainsi, si Gleyre est bien l'auteur du texte, il est probable que ses amis, de même qu'Olivier, l'ont aidé dans sa composition.

LA BATAILLE DU LÉMAN

OU

LES HELVÉTIENS FAISANT PASSER LES ROMAINS SOUS LE JOUG

Tableau peint par M. Gleyre pour le Musée de Lausanne

C'est Jules César lui-même qui, en deux endroits de ses Commentaires, rappelle ce souvenir de la défaite d'une armée romaine par les Helvétiens. «Du temps de nos pères, dit-il (savoir environ cinquante ans avant lui), ils avaient vaincu le consul Cassius, l'avaient tué, ainsi que son lieutenant Pison, et avaient fait passer son armée sous le joug». César ajoute que ce Pison, tué avec Cassius, était «l'aïeul de son beau-père». Il devait donc être bien informé de cet exploit d'un petit peuple indépendant et belliqueux, qui osa longtemps tenir tête à Rome, et dont Cicéron, dans ses discours et ses lettres, parle aussi comme de voisins redoutables et redoutés.

Par l'action qui forme le sujet de ce tableau, les Helvétiens avaient marqué, en effet, dans le vaste mouvement connu sous le nom de *Guerre des Cimbres*, qui, 106 ans avant l'ère chrétienne, préludait déjà alors au flot d'invasions sans cesse renouvelées sous lesquelles l'Empire devait enfin succomber. Placés à l'avant-garde du monde barbare, ils n'avaient pas craint de se joindre à cette

²⁷ La lettre de Gleyre à Mérimée n'a pas été retrouvée, mais la réponse de l'écrivain, qui contient plusieurs citations des *Odes*, se trouve dans Mérimée, *Correspondance générale*, Paris 1943, III, p. 474-475, lettre 878.

²⁸ L'importance d'Olivier et de ses amis, en particulier Euler, dans la création du tableau de Gleyre a été discutée par l'auteur dans une conférence, «Le Major Davel de Charles Gleyre ou la naissance d'un chef-d'œuvre vaudois», donnée le 18 mars 1982 au Palais de Rumine à Lausanne.

première tentative des peuples encore libres pour anéantir la domination romaine, devenue de plus en plus menaçante et insupportable à tous. Plus heureux même que leurs alliés les Cimbres, exterminés par Marius, ils détruisent aux portes de leurs Alpes une armée consulaire et, presque seuls à pouvoir se vanter d'une telle gloire, ils lui rendent cet opprobre que les Romains avaient coutume de faire subir aux vaincus, sceau de servitude auquel la plus grande partie du monde occidental avait déjà dû se résigner. Ainsi que le Paysan du Danube, ces paysans des sources du Rhin et du Rhône auraient donc pu dire aux Romains, et le dire même comme d'une chose un moment par eux réalisée:

Craignez, Romains, craignez que le Ciel quelque jour Ne transporte chez vous les pleurs et la misère, Et mettant en nos mains, par un juste retour, Les armes dont se sert sa vengeance sévère, Il ne vous fasse, en sa colère, Nos esclaves à votre tour.

Tel est, au fond, le sens de cet épisode, unique en son genre, d'une lutte héroïque qui ne faisait alors que de commencer, qui devait durer des siècles avec des chances variées, mais pour aboutir enfin à la transformation providentielle du monde romain en un monde nouveau: soit par là, soit surtout comme protestation contre la tyrannie, ce fait obscur et glorieux de l'histoire de nos ancêtres appartient donc au grand courant moral de celle de l'humanité. Les Romains pourront joindre encore, sous César, la Gaule à leur Empire, et avec la Gaule les Helvétiens, qui paraissent avoir été excités par elle, puis trahis et sacrifiés; mais en achevant d'ôter la liberté au monde au lieu de la lui donner, Rome en même temps perd la sienne, elle décline et défile lentement à travers les siècles sous son propre joug, jusqu'à ce que d'autres Divicons, sortis de nouveau de leurs forêts et de leurs montagnes, viennent remplacer son joug par le leur, et l'y faire passer et disparaître pour jamais.

César, dans sa narration rapide comme ses marches militaires, ne dit pas où les Helvétiens eurent l'audace de marquer le front de la reine du monde de cette première flétrissure qui lui annonçait son destin et la punition finale de son orgueil; mais d'après la nature des choses et quelques circonstances mentionnées par d'autres auteurs, on a lieu de croire que cette bataille (d'ailleurs parfaitement constatée, on le voit) fut livrée dans le voisinage du Rhône et, selon la

tradition généralement adoptée, non loin de son embouchure dans le magnifique bassin où ce fils torrentueux des Alpes helvétiques apaise et épure ses flots.

Le peintre a donc pu choisir cet emplacement et donner pour fond à son tableau le lac Léman et les rocs escarpés d'Arvel audessus de Villeneuve, les glaciers de la Dent-du-Midi et les montagnes qui l'avoisinent.

Les Romains captifs, parmi lesquels on reconnaît des types divers de leur race, le type déjà amolli par les délices de la conquête et le type ancien et sévère, arrivent en colonnes serrées, pressés et poussés par les bandes joyeuses des vainqueurs. Au pied d'un grand chêne, l'arbre sacré des Gaulois et l'emblème de la force et de la liberté, ils rencontrent le joug rustique sous lequel ils doivent se courber. Des piques portent les têtes du consul et de son lieutenant. A droite et à gauche sont deux chars grossièrement sculptés; à droite pour le spectateur, celui des druides et des prêtresses, maudissant les vaincus ou rendant grâce au ciel de cette délivrance; à gauche, celui des dépouilles, avec Divicon et les autres chefs helvétiens qui ordonnent aux Romains de franchir l'ignominieux défilé; des enfants viennent leur offrir une quenouille au passage, et Divicon, à cheval et l'épée nue à la main, semble dire par un geste énergique, que voilà donc enfin ces fiers Romains, ces maîtres et ces tyrans du monde, abaissés aussi à leur tour.